

Déclaration en matière de stratégie Erasmus+

L'établissement accueille entre 150 et 200 étudiants dans ses formations post-bac dans le domaine sanitaire et social :

- **BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociales** (120 ECTS)
- **BTS Economie Sociale et Familiale** (120 ECTS)
- **Diplôme Etat Conseiller Economie Sociale Familiale** (180 ECTS)
- **Licence professionnelle Accompagnement des Publics Spécifiques** (en partenariat avec l'UBS) (180 ECTS)

L'offre de formation de l'enseignement supérieur au niveau de l'établissement s'est étoffée avec l'ouverture de nouvelles formations de techniciens dans le domaine tertiaire depuis 2024 ;

- **BTS Management Commercial Opérationnel** (120 ECTS)
- **BTS Négociation Digitalisation et Relation Client¹** (120 ECTS)

L'ensemble scolaire Notre Dame est engagé depuis 2014 dans les projets de mobilités étudiantes à l'internationale. Les premiers projets ont concerné les étudiants en Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale, notamment vers la Belgique.

Pour donner suite à la mise œuvre du projet d'éducatif en 2021, une stratégie d'internationalisation s'est mise en place au sein de l'établissement répondant à l'axe 7 de notre projet éducatif.

¹ Ouverture en septembre 2025

UN ENSEMBLE SCOLAIRE OUVERT SUR L'INTERNATIONAL

ET QUI DÉVELOPPE UNE CULTURE À L'UNIVERSEL



- Former à l'international, à l'interculturalité et à l'ouverture au monde
- Encourager les mobilités (pour tous les acteurs de la communauté éducative)
- Encourager les actions de solidarité
- S'engager dans le réseau Méricien International
- Sensibiliser aux enjeux du Développement Durable



Figure 1 : Extrait du projet éducatif de l'ensemble scolaire Notre Dame

Les étudiants accueillis dans les sections de technicien supérieur au sein de l'établissement ont fait le choix d'une formation en deux ans mais à l'issue de celle-ci une grande majorité d'entre eux font le choix de poursuivre leurs études afin d'obtenir un niveau licence (niveau 6) correspondant au standard européen.

Un projet de mobilité européenne offre l'opportunité de développer de nouvelles compétences, des savoir-faire professionnels, de favoriser la poursuite d'études afin de faciliter l'insertion professionnelle.

Les projets de mobilité internationale que nous souhaitons mettre en place au sein du pôle supérieur de notre établissement contribueront à renforcer leurs compétences linguistiques tout en développant leurs compétences sociales et leur ouverture culturelle afin qu'ils puissent développer leur sentiment d'appartenance à l'Europe.

Les compétences linguistiques sont travaillées pendant les cours cependant certains étudiants éprouvent des difficultés à prendre la parole en langue étrangère devant les autres, d'autres manquent de motivation car ne font pas forcément le lien avec le monde professionnel. Un projet de mobilité sera l'occasion de prendre conscience de la diversité des réalités linguistiques et de faire le lien avec les contenus pédagogiques visées pour l'obtention du diplôme.

Comme indiqué plus haut, nos deux principaux domaines de formations sont :

- Le secteur sanitaire et social
- Le commerce.

Quel que soit le domaine d'étude, un projet de mobilité va leur permettre d'appréhender de nouvelles méthodes de travail, des organisations différentes et ainsi contribuer à

enrichir leur soft skills. Une mobilité est une ouverture vers les autres, elle nécessite l'acquisition d'une autonomie, une capacité d'adaptation autant de qualités transférables dans le domaine sanitaire et social que dans le commerce. Des métiers où la communication humaine est primordiale et reste un enjeu dans une société hyper connectée.

Nous incluons naturellement l'ensemble de notre personnel dans notre ambition de nous tourner davantage vers l'international. Les mêmes réalités de développement personnel et professionnel s'appliquent aussi bien aux étudiants qu'au personnel.

Grâce aux mobilités, les enseignants acquièrent de nouvelles pratiques pédagogiques et professionnelles directement transférables aux étudiants. Nous encourageons également la possibilité d'en faire bénéficier leurs collègues au retour de leur mobilité. Les personnels non enseignants bénéficiant de mobilités acquièrent quant à eux des compétences dans leur domaine et peuvent ainsi apporter un soutien indispensable à l'ensemble de l'équipe éducative.

Dans la mise en œuvre de ce projet d'internationalisation via Erasmus+, nous envisageons un développement en différents temps.

Dans un premier temps, nous voulons assurer un développement quantitatif et pérenne des opportunités de mobilités d'études et de stage dans lequel les étudiants sont pleinement engagés et acteurs, même si celles-ci sont de courte durée.

Dans un deuxième temps, l'objectif serait de mettre en place un réseau de partenariat solide grâce aux contacts établis à travers les mobilités d'apprenants et de personnel afin de systématiser le séjour à l'international dans les programmes d'apprentissage.

Pour le personnel, les temps de mobilité Erasmus+ pourront être comptabilisés comme du temps de formation pour faciliter leur déplacement et l'organisation au sein de l'établissement.

Les objectifs suivants ont été définis afin de mieux encadrer nos actions :

- 1) **Améliorer l'aide logistique, administrative et financière** apportées aux apprenants et personnels, en particulier à ceux qui sont en difficulté financière, sociale, ou en situation de handicap conformément aux axes prioritaires du programme Erasmus+ ;
- 2) **Augmenter le nombre de bénéficiaires et de formations participantes**, en assistant celles qui ont le moins d'opportunités d'accéder à une mobilité ;
- 3) **Reconnaître la mobilité** en mettant en avant des outils comme Europass et en valorisant les unités facultatives de parcours de professionnalisation à l'étranger ;
- 4) **Assurer une meilleure diffusion** de nos actions auprès de l'ensemble de l'établissement.

Enfin, dans le choix de nos partenariats, nous sommes vigilants à conserver l'identité et les valeurs de notre établissement et l'engagement de qualité pris auprès de nos étudiants, personnels et familles. En conséquence plusieurs critères sont pris en compte à savoir :

- La situation géographique, puisque nous souhaitons développer en priorité les partenariats européens qui permettent de réaliser un travail supplémentaire sur la notion de citoyenneté européenne ;
- La pertinence de nos activités et domaines respectifs par rapport au partenaire ;
- La qualité de l'accompagnement lors de la mise en place du projet ;
- La qualité de l'accueil des bénéficiaires ;
- La conscience de l'ambition énoncée dans notre projet d'établissement : accompagner nos jeunes dans leurs parcours vers une insertion sociale, citoyenne et professionnelle

Nous souhaitons qu'à moyen et long terme que l'ensemble de nos étudiants toutes formations confondues puissent accéder plus facilement à une opportunité de mobilité.